



OL-CS. 1/06/2019

Procès-verbal du conseil d'administration du 07 mai 2019

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour du 02/05/2019 repris ci-après, confirmé aux administrateurs et adhérents le 03/05/2019.

Présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Jean-Claude Secchi, Claude Saulgeot, Michel Bodoy, Laurent Billet, Michel Meyer, Charles Lacombe

Excusés: George Davignon

Le Conseil peut délibérer valablement (9 présents sur 10 administrateurs).

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA proposé le 02/05/2019 complété le 03/05/2019
- Procès-verbal de la réunion du CA du 02 avril 2019 (envoyé le 22/04)
- Procès-verbal de l'AGO du 28/03/2019 (projet envoyé le 7/04/2019)
- Flyer réunion publique LINKY du 07/05/2019
- Compte-rendu du 03/05/2019 de la réunion publique du 29/04 « Voies panoramiques »
- Compte-rendu du 04/05/2019 de la réunion publique du 02/05 « Travaux bandes cyclables ... »
- Tableaux ppx des trafics DR 909 , RD 12, RD 909a (OL, 29-06 2019)

1) Approbation du PV du CA du 02 avril 2019 :

Le projet du 22/04/19 adressé préalablement aux administrateurs qui l'ont ratifié, est officiellement approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne à la rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales » du site internet de BVV <https://bienvivreaveyrier.org> dont les administrateurs voudront bien faire la promotion aux sociétaires.

2) Ratification du PV de l'AGO du 28/03/2019 :

Le projet du 7/04/2019 adressé préalablement aux administrateurs est ratifié à l'unanimité et sera mis en ligne à la rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales » du site internet de BVV <https://bienvivreaveyrier.org> pour être approuvé officiellement lors de l'AGO de 2020.

3) Débat public « Linky or not Linky ?»

Lors de la précédente réunion « ouverte », les administrateurs avaient souhaité identifier un interlocuteur chez ENEDIS et prendre contact avec le distributeur d'électricité pour l'organisation d'un débat contradictoire à la suite de la demande de deux de nos adhérents pour une information complète des habitants sur un projet qui suscite inquiétude et incompréhension. La recherche s'est révélée malheureusement vaine dans les délais. La réunion publique aura lieu le 14 mai à 19h. à la Veyrière et sera organisée par les associations CLACC-LEMAN et AT 74. BVV en informera tous ses adhérents : c'est pour eux l'occasion d'en savoir plus sur ce compteur dit « communicant », ses nouvelles fonctions et caractéristiques, son « business model », ses conséquences éventuelles. Le président souhaite une participation des administrateurs.

4) Ateliers du Climat du Grand Annecy, lancement le 11 avril.

Olivier, Georges et Mireille ont assisté aux présentations intéressantes du lancement des ateliers au Centre des congrès de l'Impérial le 11 avril, dont celle du représentant du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du Climat-ONU) ; le dérèglement climatique ne fait plus de doute, et « l'homme prend une part significative dans l'évolution du climat et l'élévation de température » ; le rôle des GES (gaz à effet de serre) dans le réchauffement (+1,7° depuis 1945) n'est plus contesté par la communauté scientifique. Les émissions de CO2 ont augmenté de + 45% depuis l'ère industrielle. L'épaisseur moyenne de neige au col de Porte (Chartreuse) est passé de 1m à 60cm en 30ans ; l'épaisseur moyenne du manteau neigeux diminuera de 50% à 1500 m dans les Alpes du Nord si le scenario « Laissé faire » du Giec devait prévaloir. Et même le scénario « sobre » conduirait à une diminution d'un mois d'enneigement.

« La végétation fait partie de la solution ». La directrice des parcs et jardins de Lausanne démontre l'intérêt de la plantation d'arbres dans sa ville voisine : ils ont un rôle important d'amortisseur climatique (rafraîchissement urbain) et de captage du CO2. La part des transports dans les émissions de C02 est la plus importante (33% en moyenne et plus proche de 46% dans le bassin annécien ?). Les transports routiers émettent aussi des microparticules (pm2,5 et pm 10) et des Nox (oxydes d'azote) très nocifs pour la santé.

Les ateliers auront lieu :**22 mai de 19h à 21h** à Alby sur Chéran ; **12 juin de 19h à 21h** à Thorens Glières et le jeudi **13 juin de 19h à 21h à Annecy-Seynod, Cap Périaz**. Le Président invite chacun à y participer.

5) Réunion « les routes du Mont-Veyrier et de la Corniche »

Georges (qui rédigea le compte-rendu du 03/05/19) et Charles étaient présents à cette réunion. Il est constaté le mauvais état de la route, une fréquentation accrue... Les riverains demandent la limitation de la vitesse, le captage des eaux de ruissellement (pluie) l'enfouissement des lignes aériennes, la taille des branchages empiétant sur la chaussée, des équipements de signalisation et des bancs ... Il a été évoqué de restreindre l'accès de la route du haut aux seuls riverains : cette demande n'est pas acceptable et déclencherait la guerre de tous contre tous. BVV demande qu'un plan de circulation des trois voies qui traversent longitudinalement Veyrier soit établi rapidement (cf les propositions écrites de BVV depuis 2015) et que les améliorations prévues pour développer les transports collectifs soient accélérées. La réponse de la mairie aux demandes des riverains de la route du haut risque de les décevoir car la réfection de la route du haut ne se fera pas avant 2030.

6) Plan de circulation à Veyrier en fonction des besoins de mobilité.

Suite au §5 et dans la continuité de nos demandes concernant les 3 voies de circulation qui traversent Veyrier, BVV demande à la mairie de provoquer une ou plusieurs réunions en vue d'établir un plan de circulation dans Veyrier pour sécuriser principalement les piétons en modifiant les trottoirs en centre village : il faut élargir d'urgence le trottoir amont entre les ronds-points de la poste et des Pérouzes, rétablir le trottoir dans sa longueur totale coté aval (interruption avec le stationnement des voitures en épis). Le marquage des 30km/h doit être accru au sol aux croisements (et ravivé) et des panneaux rajoutés ... Voir Le MAG n°87 de décembre 2018. Nous rappelons que les problèmes (trafic, vitesse excessive, dangerosité pour les piétons, nuisances sonores, pollution...) ne sont pas limités aux routes du Mt Veyrier et de la Corniche, mais commencent avec le centre bourg. BVV réactualisera ses documents de trafics journaliers (et si possible horaires) Annecy-Faverges via Menthon (RD 909A) et Thônes-Annecy via Veyrier (RD 909) et/ou RD16 (voie des Aravis) pour évaluer les flux de transit et pendulaires. Les comptages étaient les suivants : Veyrier (RD 909 route d'Annecy) : 17600 véh./jour moyen, 23450 jours de pointe ; Menthon -Veyrier : 9400 et 14525 ; Alex-Veyrier (909) : 5100 et 8200 ; Thônes-carrefour RD16-RD 909 : 11900 et 21400 ; Brogny RD16 : 11200 et 17200.

7) Voie Verte entre Veyrier et Menthon .

Plusieurs administrateurs et adhérents de BVV ont assisté à la réunion du 02/05/2019. S'il se félicite de la solution adoptée, notre Président regrette que l'accord avec les CD 74 concernant la re-végétalisation ne soit pas respecté. Bref, l'importance des arbres pour capter le CO2 et la pollution, leur rôle pour rafraîchir en été, le saccage des paysages, l'agrément des cyclistes et des piétons semblent ignorés au profit d'arguments spécieux (on a rarement vu un arbre aller à la rencontre d'un usager de la route en excès de vitesse, surtout dans une zone à la vitesse limitée ; quant à la voiture électrique, son impact sur l'environnement est loin d'être aussi favorable qu'annoncé). ... BVV comprend que des arbres puissent gêner des riverains, fait remarquer que la nouvelle configuration de la voirie différera de l'ancienne et propose une nouvelle implantation d'arbres pour répondre aux différents besoins ; en revanche n'en remplacer aucun serait non seulement contraire à l'accord qui avait été donné par M. Duvernay lors des réunions tripartites faites en 2017 et 2018, mais aussi à l'intérêt général. Le CA contactera la mairie pour organiser une nouvelle réunion. O. Labasse diffusera la lettre plaidoyer de G. Pompidou à J. Chaban Delmas pour les routes arborées sur «bienvivreaveyrier.blogspot.com».

8) Réunion « Tram- Annecy- Albertville »

Programmée le 25 juin avec la mairie d'Albertville et son agglomération demandant une étude approfondie du projet du Grenelle d'un Tram-train reliant ANNECY à ALBERVILLE via le tunnel existant de la Puya et dont la section Annecy -Faverges « pourrait faire sens sur le plan environnemental et sur le plan économique ».

9) AG et CA de l'Association ALAE.

Alain Moysan a fait part de son souhait de ne pas se représenter à la Présidence, tout en restant administrateur. Il sera remplacé pour un an par JY. Perez qui laisserait son poste de trésorier à F. Decodts. Olivier Labasse a été réélu Vice-président et B. Perrier secrétaire général.

10) Article BVV pour le journal MG de juin 2019 :

Notre Président a proposé un article sur notre AGO du 28/03/19 sous le titre « Une Assemblée Générale sous le signe du développement durable et de la transition écologique »

12) Point des cotisations : 64 adhérents sont à jour ; une relance est prévue le mois prochain.

Prochain CA ouvert aux adhérents : mardi 04 juin à 18 h à la salle de réunion de la Veyrière